

Après vous, Monsieur !...

Autor(en): **I.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 4 juillet 1914 : A Genève, il y a un siècle. — La granta Julie et l'ou menistrou (Mérine). — Un métier ingrat (M.-E. T.). — L'appel aux patoisants. — Autour du foyer, en 1830 (L. Lambosy). — Les beaux parleurs. — Titre pour titre.

A GENÈVE, IL Y A UN SIÈCLE

II

L'EMPEREUR Napoléon, au déclin de sa gloire, avait dû abandonner Genève, les 1500 soldats français qui l'occupaient ne pouvant résister aux 12,000 hommes du général autrichien Bubna. C'était à la fin de décembre 1813. Après avoir été pendant quinze ans une préfecture de la grande nation (le département du Léman), la ville de Genève reconquerrait son indépendance, rétablissait les conseils de la république et faisait d'actives démarches pour être rattachée définitivement à la Suisse. Elle y arriva en cette année 1814, que les Genevois appellent : « l'année de la Restauration ».

Mais par quelles transe la ville ne passa-t-elle pas, durant les premiers mois de 1814 ! Ecoutez Vernes-Prescott :

Samedi 1^{er} janvier 1814. — J'ai vu arriver à une heure de l'après-midi, sur la place du Bourg-de-Four une délégation du Conseil provisoire chargée de proclamer le rétablissement des syndics et la formation du dit Conseil. Tout était de nature à enthousiasmer les cœurs, depuis la présence de ces dignes magistrats jusqu'au manteau rouge et jaune de nos huisiers... Le vieux Vincent, le patriarche des habitants du Bourg-de-Four, pleurait à chaudes larmes et s'écriait : « Ah ! jeunes gens, si vous aviez vu comme moi, il y a quinze ans, les plumés rouges des Français venant se ranger sur cette même place pour nous prendre nos libertés, vous sauriez pourquoi les vieux pleurent. »

9 janvier. — Une scène émouvante s'est passée dimanche au palais des Tuileries : « Les Genevois, s'écria Napoléon, me payeront cher leur trahison ; dans trois jours, je serai dans leurs murs. »

Mardi 1^{er} mars. — Voici quinze jours de passés en alarmes continuelles à cause des succès des Français en Savoie. Aujourd'hui, en dépit d'une bise glaciale, j'ai été, comme une bonne partie de la ville, toute la journée sur la Treille. Les porteurs de longues-vues n'ont pas cessé d'interroger les campagnes d'Archamp, le cœur plein d'angoisses. Les Autrichiens, fortement placés, avaient peine à résister à la furie française surexcitée par le général Joseph Dessaix et des officiers aussi braves que lui. Lorsque je suis rentré à la maison, j'ai trouvé nos parents, nos amis, nos locataires, en proie à la plus vive émotion. On donne comme certain le départ cette nuit même de l'armée autrichienne.

Mercredi 2 mars. — Continuation des mauvaises nouvelles. Nos remparts se couvrent de canons. Les Autrichiens ont amené sur la promenade de Saint-Antoine une pièce de quarante-huit. Au dernier moment, on s'est aperçu

qu'elle enfoncerait le pont de l'Observatoire ou celui de la maison Vernet. On l'a abandonnée au milieu de la promenade, où elle a servi bien longtemps à amuser comme mât de Cocagne les enfants du Collège.

Une division française est arrivée ce matin à Saint-Cergues sur Nyon.

L'émigration prend ici de grandes proportions. On se croit déjà retombé dans les griffes de Napoléon. Il a déclaré dans les termes les plus odieux que, Genève repris, il ferait pendre « nos quatre syndics à la porte de leurs boutiques » et qu'il ne laisserait pas pierre sur pierre de cette ville traitresse.

On voit déjà le général Dessaix en possession de Carouge, exécutant l'ordre de nous foudroyer du haut du Bois de la Bâtie. Ses instructions se résument en ces mots : « Partez de ce principe, qu'il est impossible que Genève résiste à un bombardement et aux boulets rouges. »

M. le syndic Vernet est venu offrir à mon père et à ses locataires un abri dans ses belles caves, qui sont à l'épreuve de la bombe, mais personne n'a profité de son obligeance.

Ne devant plus avoir l'occasion de parler du général Dessaix, je dirai de lui ce que j'ai entendu toute ma vie répéter autour de moi : « Il pouvait nous faire beaucoup de mal, il ne nous a fait que du bien. »

Jeudi 3 mars. — Un parlementaire français, le capitaine Couchaud, a demandé à être reçu par le comte de Bubna (le général autrichien). Nullement intimidé par la haute taille, le geste imposant, les manières distinguées du général, il a pris un ton si déplacé que ce dernier a été au moment de le mettre à la porte. A la sommation de rendre Genève dans la journée, le général a répondu en demandant un mois de réflexion. Il pouvait le faire en toute sûreté : il avait appris de grand matin l'entrée de Bianchi (commandant de l'armée autrichienne qui envahit le Lyonnais) à Lyon, Genève était sauvée.

On a fermé les portes de la ville et l'on a procédé à des visites domiciliaires. On croit toujours à la présence d'espions français et à des tentatives sur nos poudrières.

Vendredi 25 mars. — Les inquiétudes disparaissent. On renaît à l'espérance. Les Alliés sont aux portes de Paris. Comme le monde vit de contrastes, pendant qu'on célèbre à Genève la déchéance de l'empereur, on est en fête à Carouge pour l'anniversaire de la naissance du roi de Rome.

Dimanche de Pâques 10 avril. — Grand jour de réjouissance. Les Alliés sont maîtres de Paris. On tire à 2 heures cent un coups de canon sur nos remparts, après quoi les artilleurs se couchent sur l'herbe pour dormir sous un brillant soleil. Le soir, grande illumination.

Mardi 17 mai. — Aujourd'hui, les Autrichiens nous ont quittés. Garde d'honneur, arcs de triomphe, sèves d'artillerie et gratitude de tout un peuple, rien ne leur a manqué.

Toute la fin du mois de mai s'est passée à faire des préparatifs pour bien recevoir les Suisses, mercredi prochain 1^{er} juin.

Mercredi 1^{er} juin. — Le jour à jamais célèbre dans les pages de notre histoire s'est levé sombre et couvert. Peu à peu, le temps s'est préparé à souhait pour le débarquement des Suisses au bas de Coligny... Et maintenant, laissez la parole au brave et excellent colonel Girard, de Fribourg, commandant des Fribourgeois et des Soleurois :

« Mon approche du rivage offrait un des plus beaux spectacles que j'aie vus de ma vie. Ces bords délicieux étaient couverts d'un peuple innombrable et le lac chargé de petits bateaux parfaitement ornés et pavés. Je fus le premier qui mit pied à terre accompagné d'un officier genevois. Tout le peuple faisait éclater des transports d'allégresse... Une mère présentait son enfant ; un autre élevait le sien dans ses bras en lui disant : « Regarde nos bons alliés, souviens-toi toujours de ce que tu as vu aujourd'hui. »

« Avant d'arriver à la Maison de Ville, où le gouvernement se trouvait réuni, je me mis à la tête de ma troupe, pour défilé en parade. Tous mes officiers et ceux du canton de Vaud qui s'étaient joints à moi, nous fûmes invités à l'Hôtel de ville, où les magistrats et les officiers de la garde genevoise nous firent les honneurs d'un festin que je n'oublierai de ma vie... Vous pouvez vous imaginer l'effet du refrain : « Enfants de Tell, soyez les bienvenus ! » accompagné de de la musique militaire, du bruit des canons et des acclamations nombreuses du dehors. »

Lundi 19 septembre. — Quelle joie immense à Genève, lorsqu'on a appris dans le milieu de la journée que la Diète nous admet au nombre des cantons ! Admission demandée, désirée depuis trois siècles !

Après vous, Monsieur!... — Dans une petite localité, bien connue par sa charmante église perdue dans la verdure, devait se célébrer le mariage d'un haut personnage de la contrée.

Pour rehausser l'éclat de la cérémonie, on avait cru devoir s'assurer le concours d'un magistrat très en vue, mais non très aimable, qui s'en vint dans la sacristie pour y réclamer impérieusement certains papiers dont il avait besoin pour l'allocution qu'il se proposait de prononcer après la bénédiction.

Le marguillier ne se départit pas pour autant de son calme habituel.

Alors, son interlocuteur trouvant qu'il ne s'exécutait pas assez promptement, lui arracha les papiers de ses mains, en lui criant :

— Allez vous-en au diable !

— Après vous, monsieur, je vous prie ! répliqua le marguillier, en ouvrant la porte et en faisant une révérence. I. P.

La pilule amère. — A un vieux garçon :

— Pourquoi ne vous mariez-vous pas ? Le mariage n'est pas la mer à boire.

— Non, mais c'est la belle-mère à avaler !